



COMMENT SE DESSINE LA REPRISE APRES LES EVENEMENTS DE 2001

Les attentats du 11 septembre ont été un choc profond pour l'humanité entière.

Ils ont bousculé des mythes, ébranlé des convictions, installé de nouvelles logiques et rappelé de profondes inégalités.

Le choc des images transmises en direct partout dans le monde, l'ampleur des dégâts concentrés sur les symboles de la première puissance économique, financière et militaire du monde ont généré à la fois une réaction réprobatrice quasi-générale et une charge émotionnelle sans précédent.

La réaction du monde est alors quasi-unanime : une dénonciation forte de la barbarie et une mobilisation solidaire contre le terrorisme.

Cette mobilisation, sans grande discussion, se fait derrière les Etats-Unis, empressés de retrouver leur rôle de maîtres du monde et de gendarme de la planète.

Le temps n'est pas aux grands débats idéologiques et encore moins démocratiques.

L'attitude américaine est simple, voire simpliste : l'urgence est à la lutte contre le terrorisme islamiste incarné par Al Qaïda et ses alliés talibans.

Le monde libre doit se mobiliser derrière les Etats-Unis dans une croisade qui a du mal à se donner un nom sans choquer la sensibilité de centaines de millions de musulmans dans le monde.

Le choc des civilisations, la croisade de la démocratie, l'axe du mal sont autant d'exemples d'expressions réductrices ramenant le débat à un affrontement Orient / Occident, Islam / reste du monde.

L'Europe, un moment emportée par le flot, laisse aux vestiaires sa perception plus nuancée de la culture et de la géopolitique.

Elle passe outre ses sensibilités internes et se range entière et solidaire, au nom des grands principes derrière l'allié de toujours.



Elle accepte les preuves très tôt annoncées par les autorités américaines mais jamais rendues publiques de l'implication de Ben Laden et des Talibans dans les attentats du 11 septembre.

Elle apporte un soutien moral, militaire, logistique et financier aux initiatives américaines.

Ce n'est que plus tard, face d'abord à l'absence de perspectives de l'intervention militaire en Afghanistan, ensuite à la volonté affichée par plusieurs responsables américains d'étendre le nettoyage de la planète et l'éradication du mal à bien d'autres régions : Irak, Yémen, Somalie, Iran, Corée du Nord, et enfin au traitement moyen-âgeux réservé aux prisonniers sans statut juridique de Guantanamo, que l'unanimité solidaire se fissure.

Les responsables européens retrouvent peu à peu le courage et la clairvoyance de dire les faiblesses de l'analyse géopolitique américaine, les limites de l'approche sécuritaire, les dangers de l'amalgame et la nécessité de tarir les sources d'injustice et de misère auxquelles s'abreuvent le terrorisme et la violence en favorisant le règlement du conflit israélo-palestinien et en redynamisant l'aide publique au développement seul moyen de renouer le dialogue des civilisations, de restaurer les solidarités des peuples et de permettre un dialogue respectueux des valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie.

Sur le plan économique, les événements du 11 septembre ont été un révélateur d'une conjoncture essoufflée sinon dépressive depuis au moins trois trimestres aux Etats-Unis.

Avant même l'officialisation de son élection laborieuse fin 2000, le Président Bush et ses nouveaux collaborateurs dénonçaient déjà, l'état de santé de l'économie américaine que leur léguait l'administration démocrate.

La réserve Fédérale avait déjà multiplié les baisses de ses taux d'intervention avec l'espoir de relancer l'investissement et la consommation.

La bulle technologique ne cessait de dégonfler depuis des mois.

Au Japon le secteur financier continuait à se débattre dans des problèmes sans fin.

L'Europe semblait quelque peu épargnée même si un consensus était déjà réuni sur son incapacité à reprendre le flambeau de la croissance, que ses marchés financiers n'arrêtaient pas de subir une cure d'amaigrissement sévère et que ses déficits publics commençaient à se creuser de manière inquiétante et peu compatible avec les critères de convergence de Maastricht.

Dans une telle conjoncture, pour le moins morose et hésitante, les événements du 11 septembre confirment la crise.



Plusieurs secteurs sont directement concernés et fortement touchés.

Il s'agit notamment des secteurs des Assurances, du Transport Aérien, de la construction aéronautique et des loisirs y compris l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et les industries du spectacle.

Depuis cette date les spéculations vont bon train pour savoir si la crise est ponctuelle ou si elle correspond à un cycle économique classique, si tel ou tel frémissement permet d'affirmer que l'économie mondiale renoue avec la croissance.

Les déclarations répétées des ministres de l'économie et des finances ou des gouverneurs des Banques Centrales ont presque toujours une dimension politique.

Elles ont tendance à rassurer l'opinion, à restaurer la confiance des consommateurs et des investisseurs.

Dans ce contexte, les annonces répétées de sortie de la crise ne peuvent pas être prises à la lettre.

Aujourd'hui les conjoncturistes sont quasi-unanimes : ils admettent pour 2002 un taux de croissance presque partout inférieur à celui de 2001.

Le redémarrage de l'activité économique pourrait être envisagé vers la fin de l'année 2002.

Les grands agrégats macro-économiques restent défavorables :

Les Etats-Unis renouent avec les déficits publics dès 2002 ;

En Europe, les comptes publics se dégradent. Les déficits s'approchent du seuil fatidique des 3% du PIB ;

Le déficit commercial américain reste élevé ;

Les ménages US sont fortement endettés et la faiblesse du marché financier érode encore plus leur épargne et leur propension à consommer ;

Au Japon, la crise financière perdure.

Le ralentissement économique qui avait débuté aux Etats-Unis à la fin de l'année 2000, s'était propagé à la plupart des pays et régions du monde.

Il s'était transformé en une quasi-interruption de la croissance économique à l'échelle mondiale.

A la fin de l'été 2001 plusieurs indices semblaient toutefois indiquer une possible sortie de la crise aux Etats-Unis au début de 2002.



Les évènements du 11 septembre ont eu entr'autres effets d'altérer la perception et l'évaluation des risques économiques à la fois par les consommateurs, les entreprises et les marchés et d'installer un climat d'insécurité préjudiciable à la consommation et à la relance de l'activité.

Hormis cette dimension psychologique, le coût des évènements du 11 septembre est limité.

Les évaluations de ses différentes composantes, notamment par le US Bureau of Economic Analysis limitent le coût direct des attaques à quelques 20 milliards de dollars soit autour d'un quart de point du PNB national américain.

A titre d'illustration, ce coût est inférieur à celui généré par le tremblement de terre de Northridge – Californie en 1994 ou encore celui généré par le tremblement de terre de KOBE au Japon en 1995 qui n'avait eu alors qu'un effet très limité sur la croissance japonaise.

Pour que le retour à la croissance puisse se faire, il est nécessaire que le sentiment d'insécurité disparaisse et que la confiance soit retrouvée.

Seule une confiance retrouvée permettra aux ménages de renouer avec la consommation, aux touristes et aux hommes d'affaires de voyager et aux entreprises d'entreprendre et d'investir.

Ceci serait d'autant plus le cas que le mouvement profitera des politiques de soutien monétaire et budgétaire lancées par plusieurs des grandes puissances économiques.

Courant 2001, la Réserve Fédérale a baissé son taux directeur de 450 points de base, ramenant les taux d'intérêt à leur bas niveau nominal depuis les années 60.

Sur le plan budgétaire, dès le lendemain des attaques du 11 septembre, le Gouvernement Fédéral Américain a mis en place un plan d'aide aux compagnies aériennes de 15 milliards de dollars ainsi qu'un ensemble de mesures portant sur les secours d'urgence et des actions de sécurité pour un montant total de 40 milliards de dollars.

Un budget pluriannuel d'équipement militaire en forte progression a également été adopté.

En Europe, des mesures similaires de baisse des taux d'intérêt pour la zone Euro mais également en Angleterre ont été adoptées dès le lendemain des attaques du 11 septembre.

L'activité déjà faible en 2001 continue à être léthargique.



Le marché du travail continue à présenter des signes d'affaiblissement et partout en Europe et notamment en zone Euro, le taux de chômage sera supérieur en 2002 à son niveau de 2001.

Au Japon, la déflation persiste tant pour les biens, les services, les actifs financiers ou l'immobilier.

Les perspectives de reprise au Japon sont plus lointaines et la marge de manœuvre des autorités économiques et monétaires est très limitée.

Le rapport dette publique / PIB du Japon est le plus élevé parmi les pays de l'OCDE.

L'épargne des ménages s'accroît, traduisant un sentiment d'insécurité et de crainte fortement installé.

En Tunisie, les événements du 11 septembre ont eu des effets ponctuels et précis.

Les effets directs n'ont concerné que deux secteurs : le tourisme et le transport international d'abord de passagers et dans une moindre mesure de marchandises.

Les effets indirects sont plus faibles et plus diffus : ils concernent la contraction des marchés d'exportation traditionnels de la Tunisie, le relèvement du niveau des primes de réassurance et la frioliste des investisseurs internationaux dans un contexte de défiance généralisée.

Pour les neuf premiers mois de l'année 2001, le secteur du tourisme avait connu une croissance rapide en comparaison avec la même période de l'année précédente affichant une augmentation de 6.6% en termes de nuitées contre 1% en 2000 et +13.8% en termes de recettes en devises contre 6.5% sur la même période de l'année 2000.

Les trois derniers mois de l'année ont été particulièrement difficiles aux dires de l'ensemble des opérateurs. Les annulations ont été nombreuses et les nouvelles réservations plutôt timides.

Globalement sur l'année le secteur affiche des résultats comparables à ceux de l'année précédente.

Le secteur du transport aérien international connaissait déjà avant les événements du 11 septembre une situation financière difficile, Tunis Air affichait au cours du 1^{er} semestre 2001 ses premiers résultats largement négatifs depuis longtemps.

Elle imputait cette situation à l'augmentation du coût des produits pétroliers.

La désaffection de la fréquentation à partir du 11 septembre mais également le relèvement considérable du coût des assurances ne sont pas de nature à améliorer la situation du secteur à court terme.



Pour les effets indirects : la contraction des marchés traditionnels de la Tunisie est de nature théoriquement à freiner les exportations et à limiter l'arrivée des investissements directs extérieurs.

En réalité, l'économie tunisienne, malgré sa très forte ouverture sur l'extérieur, ouverture mesurée par la somme des importations et des exportations rapportée au PIB soit 70%, reste peu affectée par des fluctuations conjoncturelles de la situation économique mondiale.

La faible taille du pays, la diversification réussie sur les quinze dernières années de sa base productive et exportatrice mettent la Tunisie à l'abri de soubresauts inconsiderés.

Les défis auxquels doit faire face aujourd'hui la Tunisie sont moins liés à la crise internationale et à ses effets somme toute limités qu'aux conséquences naturelles et attendues des accords qu'elle a signés tant avec l'Union Européenne qu'avec l'Organisation Mondiale du Commerce.

Le démantèlement tarifaire mis en œuvre depuis 1996 dans le cadre de l'instauration de la zone de libre échange avec l'Union Européenne a été programmé selon un échancier donnant la priorité aux matières premières et aux biens d'équipement, ensuite aux biens intermédiaires et aux biens de consommation n'ayant pas d'équivalent produit localement et enfin aux biens de consommation ayant un équivalent produit localement.

Cette programmation avait pour objectif de donner une période de grâce à la production locale à l'effet de se restructurer pour affronter la concurrence extérieure dans de meilleures conditions de compétitivité.

Il en a résulté, au cours des premières années, une augmentation de la protection effective de la production locale : celle-ci bénéficiant de coûts moins élevés sur ses intrants et ses outils de production.

Le choc de la confrontation avec la concurrence extérieure risque donc d'être encore plus fort.

Les études initiales sur l'impact de la zone de libre échange sur l'économie tunisienne montraient par ailleurs que près d'un tiers du tissu industriel tunisien devait disparaître lors de l'ouverture car ne correspondant pas à une situation d'avantage compétitif de la Tunisie.

Ce tiers devait se restructurer pour se reconvertir vers les deux autres tiers du tissu industriel : il devait alors s'agir d'une reconversion compétitive du tissu industriel tunisien : mouvement de grande ampleur sur une longue période.

A ce jour, l'échancier du démantèlement tarifaire a suivi normalement son cours, la Tunisie a respecté ses engagements tout en maîtrisant les effets du manque à gagner fiscal.



Elle a également fait preuve d'une grande solidarité sociale qui lui a permis de maîtriser l'évolution de la situation de l'emploi et de corriger les distorsions qu'une économie de marché, fondée sur la performance et l'efficacité génère inéluctablement.

Les défis à relever lors de l'étape à venir risquent d'être plus importants : les effets du démantèlement tarifaire sur l'activité économique et le tissu industriel ont été jusqu'à présent occultés par le contenu même de l'échéancier de sa mise en œuvre.

Aujourd'hui la Tunisie accélère le rythme et passe aux produits de consommation ayant un équivalent produit localement. La concurrence est donc directe et elle ira en s'approfondissant dans un contexte global national et international peu favorable.

La sécheresse sévit depuis trois ans occasionnant un recul de la production agricole et un manque à gagner estimé entre un demi point et un point entier de croissance du PIB.

A l'échelle internationale, le démantèlement des accords multi-fibres est un événement majeur qui transformera la géographie mondiale de la production et des échanges dans le secteur du textile.

Le secteur du textile tunisien en est conscient.

Il a déjà défini en concertation avec ses structures d'encadrement professionnelles, les structures d'appui technique et institutionnel et les autorités de tutelle le contenu d'un programme ambitieux pour une mutation profonde.

Face à une telle situation, la Tunisie dispose d'atouts et de réserves.

Outre le nécessaire approfondissement des réformes et notamment celles du secteur financier et de l'administration, cela passera à mon sens par une accélération de grande envergure de l'investissement direct étranger.

Cela est non seulement nécessaire mais possible.

L'expérience des dernières années en Tunisie mais également dans les pays à niveau de développement équivalent confirme l'existence de deux voies royales pour l'attraction de l'Investissement Direct Etranger : la privatisation d'entreprises publiques et l'ouverture du secteur des infrastructures à l'investissement privé.

En Tunisie cela a concerné jusque-là entr'autres la cession de 4 cimenteries pour un investissement total de 750 millions de dinars, le développement d'un champ gazier pour un investissement au moins équivalent et la construction en BOT d'une centrale électrique d'une puissance de 450 MW, pour un investissement de l'ordre de 400 millions de dinars.



Ces quelques chiffres sont à rapprocher du niveau annuel moyen de l'IDE qui ne dépassait pas avant 1995 le niveau de 400 millions de dinars par an.

Actuellement deux opérations sont officiellement en cours : elles concernent l'attribution de la deuxième licence de téléphonie mobile et la cession par l'Etat d'un bloc de contrôle dans une banque commerciale.

Au moins deux autres opérations en BOT sont en cours de maturation et la presse internationale fait part d'indiscrétions à propos d'autres opérations importantes dans le secteur de l'énergie.

Ce mouvement devrait être fortement accéléré.

Il devrait être étendu à d'autres opérations relevant du secteur financier où la présence de l'Etat reste encore dominante, mais également du secteur de l'eau, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets, du transport international aérien et maritime, des ports, des aéroports, des autoroutes, du téléphone fixe...

Cela correspondrait à autant d'opportunités d'attraction de l'investissement direct étranger, cela s'inscrirait dans bien des cas dans une démarche naturelle de respect des engagements pris par la Tunisie avec l'OMC mais cela constituerait surtout des gisements de productivité, de compétitivité, de croissance et de modernisation de l'économie insoupçonnés.